



# CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU DE SEANCE

Séance du lundi 05 octobre 2020 à 20 heures 30 minutes  
SALLE DES FÊTES

Convocation par mail le jeudi 01 octobre 2020

**Présents :**

M. BISSIERES Sylvain Frédéric, Mme BLOT Claudie, M. BOUSQUET Thierry, M. CAPMAS Serge, M. FIAULT Nicolas, Mme GAJAC Paule, Mme GOSSET Angélique, M. GUEDES PIRES Bruno, M. TEYSSEDOU Adrien, M. VIERGE Guy.

**Procuration(s) :**

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :** Mme SOULIER Laura Marie Leslie

**Secrétaire de séance :** M. BOUSQUET Thierry

**Président de séance :** M. TEYSSEDOU Adrien

CONSEIL MUNICIPAL - ORDRE DU JOUR

1 - INFORMATIONS :

- DECI / pompiers.
- Subvention DETR adressage + réunion avec les techniciens le 25/11 à 9H30.
- A reprendre : Plan Communal de Sauvegarde.
- EAU47.
- Débouchage eaux pluviales bourg.

2 - DELIBERATIONS :

- 37-2020 Portant création au tableau des effectifs d'un emploi permanent de rédacteur à 30 heures.
- 38-2020 Accord de principe pour stagiairisation de Sandrine VISSET.
- 39-2020 Audit des comptes municipaux.
- 40-2020 Règlement partiel de la facture du CEN.
- 41-2020 Adhésion au Service Public d'Emploi Temporaire (SPET) du CDG de la Fonction Publique Territoriale de Lot-et-Garonne.

### 3 - ECHANGES :

#### 1/ Retour sur la réunion publique :

- constitution association mutuelle et énergie.
- chiffrage et plan du projet de sécurisation de l'école.

#### 2/ Accueil du château

#### 3/ Toitures et travaux :

- salle du Porche

#### 4/ Questions diverses

\*\*\*\*\*

Secrétaire de Séance : T. Bousquet

### Approbation CR réunions précédentes :

Compte rendu conseil du 18/06/2020 : approuvé par 9 conseillers, non approuvé par Mme C. Blot.

Compte rendu conseil du 20/07/2020 : approuvé à l'unanimité

Compte rendu conseil du 27/07/2020 : approuvé à l'unanimité

Compte rendu conseil du 07/09/2020 : approuvé par 9 conseillers, non approuvé par Mme C. Blot

Compte rendu conseil du 26/09/2020 : approuvé à l'unanimité

### 1 – Informations :

- DECI (Défense extérieure contre l'incendie) : Par courrier, la Préfète du Lot et Garonne met en garde les maires en cas de non-respect de la réglementation concernant les moyens de DECI dans le cadre des autorisations d'urbanisme. Il s'agit donc de vérifier que nous disposons de ressources en eau en accord avec le Règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie (approuvé par arrêté préfectoral du 20 juin 2017).

- Adressage : La subvention DETR est accordée. Une réunion avec les techniciens est prévue le 25/11/2020.

- Plan communal de sauvegarde : Lors d'une réunion en préfecture, le sujet du plan de sauvegarde communal a été abordé par la Préfète. En Résumé, la réalisation de ce plan destiné à informer et protéger la population en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires, est de la responsabilité de la municipalité.

- EAU47 : Dans un souci d'optimisation et synchronisation des interventions, le syndicat des eaux du Lot et Garonne nous demande nos prévisions concernant les travaux prévus nécessitant des fouilles à proximité du réseau (fibre, sécurisation école,...).

- Eaux pluviales : les travaux sur le réseau des eaux pluviales sont prévus le 14/10/2020.

### 2 – Délibérations :

- **37-2020** Portant création au tableau des effectifs d'un emploi permanent de rédacteur à 30H

La charge de travail de Sandrine Visset nécessite une augmentation de son temps de travail. Depuis notre arrivée nous observons un travail de fond qui n'a pas été effectué depuis longtemps et un retard très important dans l'archivage et mise à jour des dossiers.

Actuellement 22 heures (coût pour la collectivité : 1458 €). Ce temps de travail passerait à 30h (coût pour la collectivité : 2092€). Ce temps serait partagé de la manière suivante : 6 heures en télétravail et 24 heures en mairie (actuellement 6h00 et 16h00).

**VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 10, Contre : 0, Abstention : 0)**

(Mme SOULIER Laura Marie Leslie absente)

- **38-2020** Accord de principe pour la titularisation de Sandrine VISSET

**VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 10, Contre : 0, Abstention : 0)**

(Mme SOULIER Laura Marie Leslie absente)

- **39-2020** Audit des comptes municipaux :

Afin de prendre connaissance de la situation et les engagements financiers passés, il est proposé d'effectuer un audit des comptes. Cet audit permettra de mieux anticiper les moyens et les éventuelles contraintes futures. Un devis sera évidemment demandé.

**VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 10, Contre : 0, Abstention : 0)**

(Mme SOULIER Laura Marie Leslie absente)

- **40-2020** Règlement partiel de la facture du CEN :

Le récapitulatif de la prestation depuis 2018 a été demandé

Le montant de la facture en attente est de 9.8 k€. Vu les premiers justificatifs (inventaire faune, flore/ réunions publiques/ étude des plans d'actions) et considérant que des actions n'étaient pas terminées un premier paiement partiel (5k€) est proposé.

Pour info, une réunion avec les services « patrimoines » (CEN, DREAL, ABF) est envisagée.

**VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 10, Contre : 0, Abstention : 0)**

(Mme SOULIER Laura Marie Leslie absente)

- **41-2020** Adhésion au Service Public d'Emploi Temporaire (SPET) du CDG de la Fonction Publique Territoriale de Lot-et-Garonne :

L'adhésion à ce service (gratuite) donne la possibilité de remplacer un personnel absent par une personne compétente et opérationnelle immédiatement. Seule l'intervention est payante.

**VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 10, Contre : 0, Abstention : 0)**

(Mme SOULIER Laura Marie Leslie absente)

### 3 – Echanges :

#### **Retour sur réunion publique du 26 septembre :**

**Sécurisation de l'école :** Devis en cours de réalisation. Essai à faire pour validation.

**Achats groupés :** Attente retour habitants pour constitution association (souhaité fin octobre).

**Travaux vallée :** Le budget de nettoyage est effectivement dépassé de 15 000€. L'achat des terrains a été fait par le CEN. Enlèvement du bois restant en cours d'organisation.

**Circulation « rocher escalade » :** Proposition d'élargir la chaussée côté droit de la route en montant avant le rocher (faisabilité vue avec entreprise Leblond). Interdire le stationnement côté gauche dans la même zone.

**Accueil du château :** Le projet, étudié en 2018/2019, représente un coût total de 440 000 € et serait implanté dans la zone appelée « Petit Nice » d'une superficie inférieure à 50 m<sup>2</sup> (accueil + boutique). L'accord de certaines subventions est conditionné à la réalisation d'un accès pour handicapés. Plusieurs propositions de solutions et remarques des membres du conseil et de l'assistance (suspension d'audience) montrent l'intérêt de la tenue d'une réunion publique sur le sujet (réunion prévue le 24 octobre 2020).

**Café de Gavaudun :** Le changement de propriétaire interviendrait en fin d'année.

**Toitures bâtiments communaux :** Les toitures des bâtiments sont en mauvais état et dans certains cas peuvent représenter un danger : Cantine, préau école, lavoir, porche, salle des fêtes, sacristie, café nécessitent des interventions à court terme. Il faut organiser un contrôle régulier des toits des bâtiments.

#### **Questions Ecole :**

Disponibilité de la salle des fêtes pour l'école : 02 novembre 2020.

Peut-on modifier le muret entre la cantine et la cour pour éviter que les enfants montent dessus ? mise en place de jardinières à étudier.

L'association de la cantine doit élire un nouveau président.

Le remplacement des chaises de la cantine sera effectué.

**Chemins ruraux :**

Un chiffrage des travaux de remise en état des chemins « Bel Mayne » et « Anjeaux » va être effectué

**« Leproserie » :**

La promesse d'achat a été signée 02 octobre 2020.

M. le Maire lève la séance à 23 heures 15.